



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Bureau de l'action sanitaire et sociale 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP suivi par : e-mail : Paul.DURAND@agriculture.gouv.fr Tél. : 01.49.55.53.27 Fax : 01.49.55.41.81	NOTE DE SERVICE SG/SRH/SDDPRS/N2006-1187 Date: 13 juillet 2006
--	---

Date de mise en application : immédiate

Date limite de réponse : sans objet

 Nombre d'annexe: 1

Objet : Rapport d'activité de l'Inspection de l'hygiène et de la sécurité, établi pour l'année 2005.

Mots-clés : hygiène – sécurité

Destinataires	
pour exécution : Directions d'Administration centrale DRAF-DDAF-DDSV-DAF Établissements d'enseignement technique agricoles Établissements d'enseignement supérieur DRIAF Ile-de-France	pour information : Syndicats ACMO

Le rapport d'activité des cinq Inspecteurs en hygiène et sécurité (IHS), établi pour l'année 2005, a été présenté en réunion plénière du Comité d'hygiène et de sécurité ministériel le 1er mars dernier. Il est important que ce rapport soit connu dans les services, car il retrace les missions d'un rouage essentiel de notre ministère dans la mise en oeuvre d'une politique de prévention volontaire et dynamique. En 2007 le nombre d'IHS en mission sera porté à six, ce qui aura pour conséquence une nouvelle répartition géographique de leurs secteurs d'activité et leur implication accrue sur le terrain. Le nouveau découpage du territoire entre les six IHS fera l'objet d'une large information le moment venu, notamment par voie d'affichage sur le site Internet du Bureau de l'Action sanitaire et sociale www.asspera.agriculture.gouv.fr.

Le Sous-directeur du développement
professionnel et des relations sociales

Philippe de CHAZEUX



**Mission d'Inspection en Hygiène et
Sécurité**

Inspection Générale de l'Administration

**Rapport d'Activité
des Inspecteurs Hygiène Sécurité
du
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche**

ANNEE 2005

Sommaire

1/ Rappel de l'organisation du MAP en matière de contrôle de la santé- sécurité au travail des agents et des usagers

2/ Activités des IHS en 2005

3/ Difficultés rencontrées et éléments de satisfaction

4/ Périodicité des visites d'inspection

5/ Les actions particulières des IHS pour 2006

6/ La priorité de l'année 2006

7/ les constats

Préambule :

Ce rapport s'organise en deux parties :

- Une première partie qui est un compte-rendu de l'activité globale des Inspecteurs d'Hygiène et Sécurité (IHS) durant l'année 2005. Les activités sont détaillées par grands thèmes avec des explications lorsque des écarts importants ont été constatés entre les objectifs fixés en début d'année 2005 et les actions réalisées en fin d'année.
- La seconde est extrait des évolutions les plus significatives en matière d'Hygiène et de Sécurité de 1999 à 2005.

1. Rappel de l'organisation du MAP en matière de contrôle de la santé-sécurité des agents et de usagers dans les établissements

Depuis 1997, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP) a défini sa politique Hygiène et Sécurité, en conformité avec le décret 453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 95- 680 du 9 mai 1995 rendant applicables les prescriptions du code du travail (Livre II, titre III) à l'ensemble des agents.

Parmi l'organisation mise en place, figure la nomination de 5 Inspecteurs d'Hygiène et Sécurité (IHS) dont la mission principale est le contrôle de la bonne application des règles de santé-sécurité au travail dans les établissements de leur zone respective.

1.1 Organisation

La compétence des inspecteurs, qui interviennent depuis mars 1998, s'étend à tous les sites hébergeant des agents du ministère sur le territoire national (hors établissements publics) ainsi que dans les DOM depuis l'année 2001 (hors TOM).

1.2 Principales missions :

Définies par des lettres de mission individuelles, les IHS :

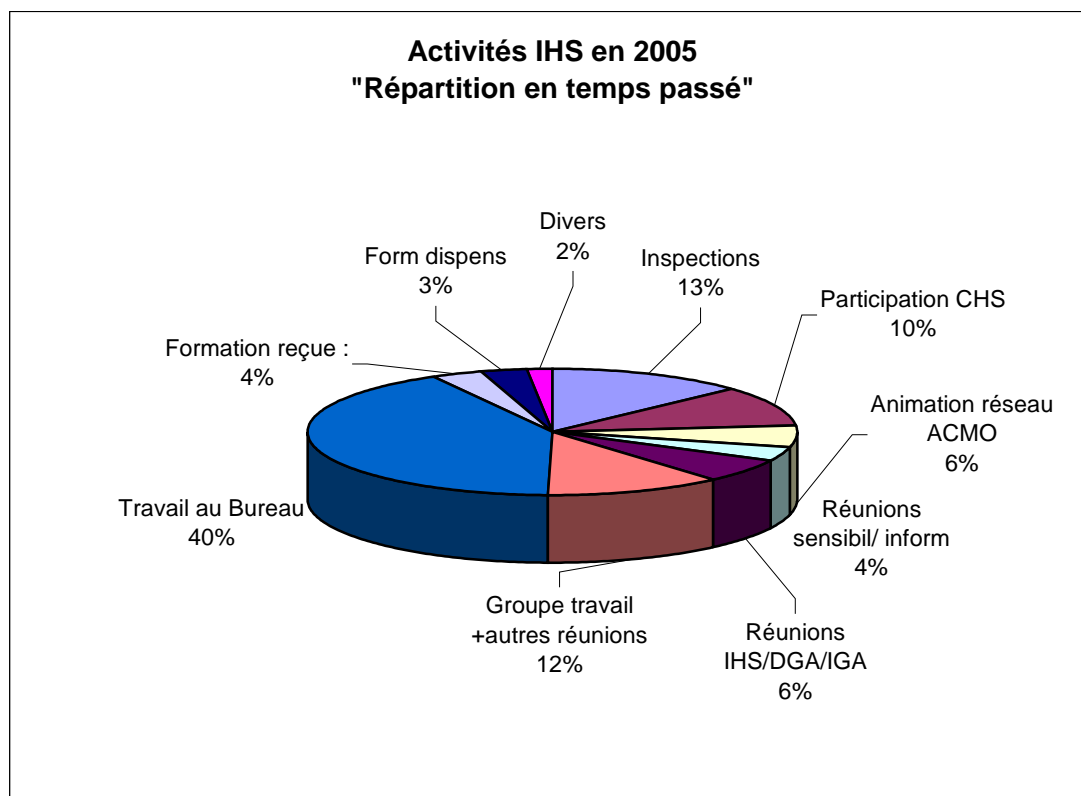
- Effectuent des visites d'inspection (finalisées par un rapport) ;
- Participent aux réunions de CHS/CoHS ;
- Assurent la coordination et l'animation du réseau des ACMO ;
- Interviennent en formation initiale (attachés, techniciens SV, SASD, ACMO ...) et lors de certains séminaires (DDAF, DRIAF, DDSV, secrétaires Généraux)

1.3 Répartition des secteurs :

En 2005, la liste des IHS s'établit comme suit :

- Christophe CONAN , Paris et région parisienne
- Jean-Paul FEBVRET, quart nord-est, Antilles
- Bruno GALIBER D'AUQUE, quart sud-ouest, Réunion, Guyane
- Alain RAGOIS, quart nord ouest
- Annie SIMON, quart sud-est

2. Activités des IHS en 2005



2.1 Les Inspections

151 visites ont été réalisées, ce qui a représenté 13% de notre activité, soit en moyenne une visite et son compte-rendu tous les 8 jours.

Inspections en 2005	Total
Enseignement supérieur	17
Haras	0
Lycées	69
Services déconcentrés	62
Services Centraux	3
Total des visites	151

L'inspection des sites est la mission principale des inspecteurs mais compte tenu des autres missions dont sont en charge les IHS, ce rythme de visite nous semble être un bon compromis. Le nombre des établissements contrôlés pourrait bien évidemment être augmenté si le groupe des inspecteurs venait à s'étoffer en nombre.

Ecarts entre les objectifs fixés pour 2005 et le réalisé :

Nous pensons être en mesure d'inspecter les sites des Haras Nationaux dans lesquels les risques d'accidents sont nombreux. Un nouveau protocole de visite prenant en considération les spécificités des Haras a d'ailleurs été réalisé en 2005 par les IHS en collaboration avec la Direction de l'établissement public. Toutefois, aucune visite n'a pu être réalisée faute de convention entre le MAP et les Haras Nationaux. Il faut espérer, pour la santé et la sécurité des agents, qu'une solution satisfaisante puisse être trouvée durant l'année 2006.

2.2 Participations aux CHS – CoHS

Nous avons participé à **126 réunions** en 2005, soit une augmentation d'environ 15% par rapport à 2004. Nous y consacrons 10 % de notre temps car les CoHS et CHS sont au cœur du dispositif de la prévention, c'est un lieu de travail et de construction ou tous les membres sont représentés. De plus en plus de chefs d'établissements ont compris qu'il s'agissait d'un véritable outil de travail, de progrès et de management mais ce n'est pas encore une généralité.

La présence des IHS semble généralement appréciée, ils sont d'ailleurs à présent régulièrement destinataires des convocations et des compte-rendus, ce qui peut sembler encourageant ?

CHS & CoHS participation IHS	Total
Ens supérieur	17
Haras	0
Lycées	46
Services déconcentrés	54
CHS Centrale, CHSM, Spéciaux	9
Total des CHS et CoHS	126

2.3 Animation du réseau ACMO

Les réunions d'ACMO en 2005 ont été organisées dans chaque secteur d'activités des IHS. Ces réunions se sont déroulées sur une durée de 2 jours car les informations à échanger étaient nombreuses et malgré des regroupements par Région, les déplacements pour les ACMO sont parfois contraignants (en temps et en distances).

Au total, **19 réunions** qui ont rassemblé **357 ACMO**.

Réunions annuelles	ACMO formés	Coût en €	Nb de réunions;
Annie	100	5 700	5
Alain	79	5 500	4
Bruno	86	5 300	5
Jean-Paul	74	4 900	4
Christophe	18	900	1
Total	357	22 300	19

Les contenus de ces réunions ont pu changer d'une fois à l'autre mais globalement les thèmes abordés ont été :

1^{er} jour

<p>EVALUATION DES RISQUES : tour de table : avancement du document unique</p> <p>FORMATION DES MEMBRES DE CHS : Point d'étape</p>	<p>ACTUALITES REGLEMENTAIRES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail en hauteur - Textes parus en 2004 - ERP - amiante - radon - ozone
---	--

2^{ème} jour

<p>LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : violences, souffrance au travail (stress) et harcèlement, conduites addictives</p> <p>Projection de témoignages à partir d'un CDROM de l'INRS</p> <p>Participation pour certaines Région d'un médecin de prévention de la MSA et d'un assistant social.</p>

Il est à souligner que la mise à disposition de crédits spécifiques dédiés à l'animation de ces réunions d'ACMO est très apprécié par les IHS. Cette liberté de manœuvre facilite grandement l'organisation des réunions.

L'animation du réseau des ACMO ne se limite pas aux seules 2 journées annuelles. Les contacts entre IHS et ACMO se font régulièrement au cours de l'année par téléphone, messagerie ou interventions sur les forums. Le temps passé est assez difficile à quantifier mais il a été estimé à 6% de nos activités.

2.4 Travail en réseau / réunions parisiennes bimestrielles

La messagerie électronique est l'outil principal de communication entre les IHS, la présidente du CHS M et le BASS. Des échanges individuels ou collectifs sont réalisés pratiquement tous les jours. Toutefois, l'harmonisation de nos pratiques, la définition de nos priorités et le débat sur les nombreux sujets rattachés à l'hygiène et la sécurité nécessite de pouvoir échanger régulièrement, tous ensemble autour d'une même table. Les réunions bimestrielles organisées à Paris, répondent à ce besoin. Comme en 2004, un peu plus de 60 jours y ont été consacrées, soit 6% de notre temps.

2.5 Participation aux groupes de travail

Les IHS participent au CHS Ministériel ainsi qu'aux groupes de travail de ce dernier. Le détail des participations figure dans le CR d'activité du secrétariat du CHS M. Pour mémoire, il s'agit des groupes :

- Programme de prévention du CHSM
- Crédits hygiène et sécurité 2005
- Abattoirs
- Exercice du contrôle
- Formation des membres du CHSM
- Alcool
- Stress
- Bilan des CHS et CoHS locaux

Ils sont également associés au comité de rédaction du CHS info et participent à la rédaction d'articles techniques.

Si on y ajoute les réunions diverses et variées liées bien évidemment à l'H&S (influenza aviaire par exemple ...) cette activité représente 12 % de leurs activités.

2.6 Information et sensibilisation.

On observe peu de changement par rapport aux années précédentes. Plusieurs **formations ou interventions** ont été assurées auprès des gestionnaires, des proviseurs dans le cadre des réunions du SRFD, des futurs techniciens des services vétérinaires, des futurs inspecteurs de santé publique vétérinaire et des futurs secrétaires administratifs des services déconcentrés. Il est satisfaisant de constater que la problématique de la santé au travail est de plus en plus intégrée dès les formations initiales et continues.

La formation des membres de CHS ou CoHS est assurée par des formateurs internes mais les IHS sont régulièrement associés à l'organisation de ces formations et dans la mesure de leurs disponibilités, ils essayent d'être présents à hauteur d'une demi-journée lors des deux jours de formation.

2.7 Formation reçue

Les IHS ont consacré individuellement, en moyenne en 2005, 8 jours pour leur formation. C'est un métier pour lequel la formation continue est indispensable, elle est pratiquée lors de sessions de formations classiques mais aussi beaucoup par la lecture régulière de la presse spécialisée.

3. Difficultés rencontrées et éléments de satisfaction

Secrétariat : Depuis la création des fonctions d' IHS et des nominations dans les 5 secteurs géographiques , l'absence de secrétariat pour certains IHS est régulièrement mentionnée dans les bilans annuels. **Le travail administratif représente 40% de leur activité** (46% en 2004). En moyenne, les IHS disposent de 5% ETP d'aide pour leur secrétariat alors qu'il en faudrait au moins 25 %.

Véhicules :De nombreux kilomètres sont parcourus tous les ans par les IHS (train, avion, voiture de service), c'est inhérent à la fonction. Pour ce qui concerne le risque routier et donc les conditions de travail, il est appréciable de constater que malgré un contexte économique difficile, les voitures sont changées quand cela devient nécessaire et dans une gamme adaptée aux besoins. Le véhicule de l'IHS du quart Nord-Est (*) sera changé début 2006.

Manque de temps : Les difficultés rencontrées par les IHS sont essentiellement liées au manque de temps, même si, d'un point de vue opérationnel, l'engagement de la Présidente du CHS Ministériel dans la problématique de la santé – sécurité au travail et son soutien actif en cas de difficultés facilitent grandement la mission.

Moyens de fonctionnement : Jusqu'à cette année, les crédits de fonctionnement mis à la disposition des IHS, leur permettaient de travailler dans de bonnes conditions. Ils espèrent qu'il en sera de même pour l'année 2006 ?

Correspondante H&S au BASS : Les IHS ont beaucoup apprécié de travailler avec Yamina Cherara, correspondante H&S des IHS au BASS et son départ, s'il n'avait pas été remplacé aurait posé un véritable problème. Il est donc très satisfaisant de constater que le poste a été maintenu voire augmenté en termes de missions liées à la santé au travail. Bienvenue à Térésa Neves-Reis dont l'efficacité dans le travail est déjà reconnue de tous.

4. Périodicité des visites d'inspection :

Nombre de sites par secteur IHS	Total
Enseignement supérieur	29
Lycées	252
CFA/ CFPPA éloignés lycée	32
Services déconcentrés DDAF/ DDSV/ DRAF	239
Laboratoires (dont SRPV, Halle technol)	12
Abattoirs, criée, PIF	93
CHS Centrale, CHSM, Spéciaux	6
Total	663

Durant l'année 2005, 151 visites d'inspection en hygiène et sécurité ont été réalisées. Le nombre des sites (unités géographiques distinctes) étant de 663, statistiquement, la périodicité des visites est supérieure à 4 ans.

Les IHS ont le sentiment qu'une périodicité réduite de moitié, soit une visite tous les 2 ans, aurait une bien meilleure efficacité. Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire de calquer

l'organisation mise en place pour les Igirats, ce qui conduirait à nommer 10 IHS (1 par Igirat), donc à doubler l'effectif !

5. Les actions particulières des IHS prévues durant l'année 2006, issues du programme national de prévention

- Améliorer sensiblement le suivi des préconisations des IHS lors des visites d'inspection ;
- Etablir une base de données des CHS avec mise à jour régulière à partir des PV ;
- Réaliser une fiche synthétique de guide pour les CHS à intégrer à tous les PV ;
- Réactualiser le module de formation initiale des ACMO et les documents remis lors de leurs prise de fonctions ;
- Développer l'information et la formation continue des ACMO notamment par le biais de la rédaction de fiches techniques courtes (le recto d'une feuille A4) ;
- Organiser la concertation et le travail en réseau entre les ACMO des différents établissements d'enseignement supérieur ;
- Réaliser, diffuser et présenter aux ACMO, un diaporama sur le port des EPI (masques, tenues de protection ...).

6. La priorité de l'année 2006

Voilà plus de 4 ans (décret du 5 nov. 2001), qu'il est obligatoire de transcrire l'évaluation des risques dans un document unique. Il est normal qu'une période de mise en place ait été nécessaire, d'autant que pour les sites les plus importants ou qui comportent de nombreux risques, il s'agit d'une véritable gestion de projet avec la coordination d'un indispensable travail collectif. Toutefois, il est anormal de constater que certains établissements ont à peine commencé cette étude (vague déclaration d'intention lors d'un CHS). L'objectif prioritaire des IHS pour 2006 portera sur la réalisation de l'évaluation des risques dans l'ensemble des établissements, sa transcription et bien évidemment la mise en œuvre de l'aboutissement de la démarche qui consiste à construire son programme annuel de prévention à partir des risques repérés lors des précédentes étapes.

7. Les constats

Etant donné que moins d'un quart des principaux sites du MAP sont inspectés chaque année, il semblait nécessaire de réaliser les constats sur une période de temps plus importante. L'étude porte donc sur des observations relevées de 1999 à 2005, soit 7 années d'inspections.

Globalement, les résultats sont encourageants, les courbes de réalisation sont généralement croissantes mais le chemin semble encore long avant d'atteindre l'objectif des 100 % de « réalisé ».

Les « non réalisations » se situent dans les domaines suivants :

- L'accessibilité des handicapés
- Le stockage des produits chimiques
- La protection des machines
- Les exercices d'évacuation (services déconcentrés)
- Les plan de prévention des sociétés extérieures
- Les plans risques majeurs
- La démarche finalisée de l'évaluation des risques
- Les habilitations électriques.

8. ANNEXES (bilan quantitatif pour 2005)

8.1 Répartition par jour de travail

Type d'intervention	Total
Inspections	136,5
Participation CHS	110,5
Animation réseau ACMO	58,5
Réunions sensibil/ inform	38,0
Réunions IHS/DGA/IGA	63,0
Groupe travail +autres réunions	125,5
Travail au Bureau	438,0
Formation reçue :	37,5
Form dispens	32,0
Divers	16,5

8.2 Nombre de visites d'inspection (possibilité de sites plusieurs fois inspectés)

Visites	Total
Ens supérieur	17
Haras	0
Lycées	69
Services déconcentrés	62
Services Centraux	3
Total des visites	151

8.3 Kilométrages parcourus (en voiture) par les IHS

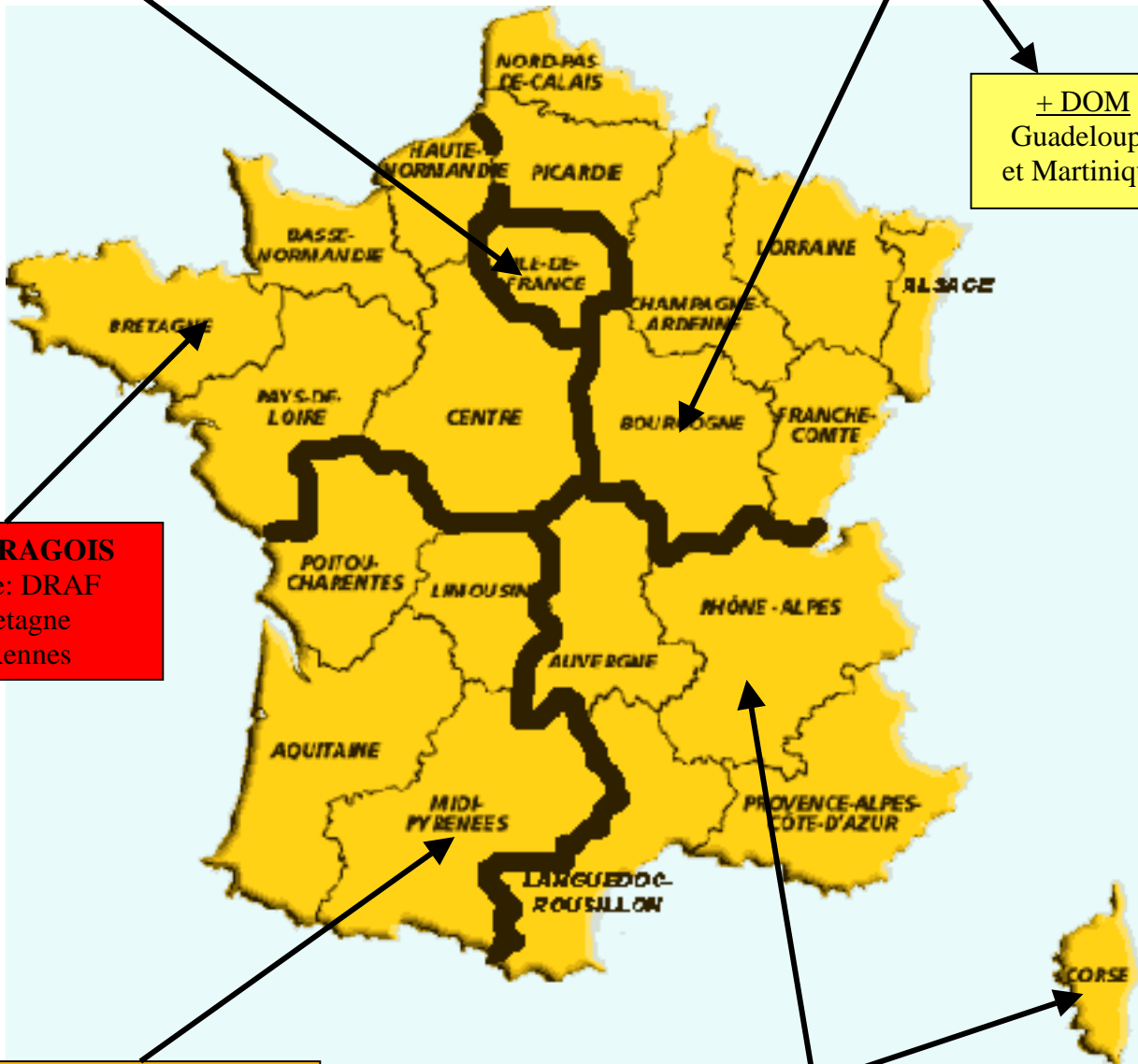
Les véhicules	Type de voiture	Kilométrage compteur déc 2005	Km (voiture) parcourus en 2005	Equivalent horaire sur base 80km/h et 8 h/j
Annie Simon	Clio diesel	29 700	20 100	31 jours
Alain Ragois	Ford Mondeo	142 000	31 000	49 jours
Bruno Galiber d'Auque	Mégane	64 350	20 200	32 jours
Jean-Paul Febvret (*)	Clio Diesel	134 258	35 800	56 jours
Christophe Conan	Clio essence	33 500	7 200	11 jours

Inter-régions des
5 Inspecteurs Hygiène et Sécurité du MAP
en 2005

Christophe CONAN
Basé : Ecole vétérinaire d'Alfort

Jean-Paul FEBVRET
Basé : DRAF Bourgogne à Dijon

+ DOM
Guadeloupe
et Martinique



Alain RAGOIS
Basée: DRAF
Bretagne
à Rennes

Bruno GALIBER d'AUQUE
Basé : DRAF Midi Pyrénées
à Toulouse

+ DOM
Guyane
et Réunion

Annie SIMON
Basée : INFOMA
à Corbas